

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/03/2026 - 7336 - 2015 B 06017 - 812 783 165 - AADHI AND CO

Agrément N° 75900.1110

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des
impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

- 9 MARS 2026

N° 2065

(2000)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 11465*01

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024

Régime simplifié d'imposition ☒ (cochez la case correspondante)
ou réel normal ☐Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐S.I.E. MONTREUIL EST
33B RUE PARMENTIER
93100 MONTREUIL SOUS BOISAdresse du déclarant (quand celle-ci est différente
de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente de
l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL AADHI AND CO
36 RUE DU CAPITAINE DREYFUS
93100 MONTREUILIdentification du
destinataire651 81278316500010
Insp. N° dossier N° Siret4711B B EURO
Code APE (voir renvoi notice 2065-NOT)Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

le téléphone : 09.51.17.21.87

(Cochez systématiquement une case)
(Cochez également le tableau 2050 ou 2033 A ou 2033 B)

Déclaration souscrite en

☐ Francs ☒ Euros(Si votre comptabilité est tenue en euros, vous pouvez choisir de
déclarer en euros ou en francs.
Cependant si la comptabilité est en francs vous devez toujours
souscrire en francs).

Activités exercées (souligner l'activité principale) : ALIMENTATION GENERAL

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(voir renvoi notice 2065-NOT)

1 Résultat fiscal

(report des lignes XN ou XO, 370 ou 372
des tableaux n° 2058-A ou n° 2033-B)
Imposition lors de l'incorporation des bénéfices
au capital des PME (art. 219-I-f du CGI)BÉNÉFICE
Bénéfice
imposable au
taux de 33 1/3 %

1 194

DÉFICIT
Bénéfice
imposable au
taux de 19 %

2 Plus-values

à long terme imposables
au taux de 19%

3 Abattements et exonérations en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.

entreprises nouvelles art. 44 sexies
entreprises nouvelles art. 44 septiescréées en Corse, art 208 sexies
créées en Corse, art 208 quater Azones d'entreprises art. 208 quinquies
zones franches urbaines art. 44 octies

zone franche Corse art. 44 décies

bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)plus-values à
long terme imposables
au taux de 19%

D IMPUTATIONS (voir renvoi notice 2065-NOT)

Les crédits d'impôt et avoirs fiscaux indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont
pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %)1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, avant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt et avoirs fiscaux) indiqué sur les certificats joints à la présente déclaration ou afférent aux primes
de remboursement2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité
territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.Total figurant en cartouche au cadre VII
de l'imprimé n° 20663. Au titre du précompte acquitté au moment des distributions
prélevées sur la réserve spéciale des plus-values à long terme. somme prélevée sur la réserve spéciale montant du précompte à imputer
sur l'impôt sur les sociétés

4. Crédits d'impôt et imputations

crédit
formationen faveur
de la rechercherachat d'une
entreprise
par ses salariésautres
imputations

E CONTRIBUTION REPRÉSENTATIVE DU DROIT DE BAIL

(voir renvoi notice 2065-NOT)

recettes nettes soumises à
la contribution de 2,50%recettes nettes soumises à la
contribution additionnelle de 2,50%certaines locations de droit de
chasse ou de pêche 18%Si vous participez à la procédure de transfert des données fiscales et comptables, cochez la case ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil

n° d'agrément du CGA

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables

Préciser dans le cadre ci-dessus s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).

A MONTREUIL

Signature et
qualité du déclarant

M. JOHN (Gérant)

le 30 AVRIL 2025

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

(Voir renvois notice 2065-NOT)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la

société elle-même (a)

Payées par un établissement chargé

du service des titres (b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **7**

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées

4. Montant des distributions autres que celles visées en "(a),(b),(c) et (d)" ci-dessus **8**

(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

Montant des revenus répartis 9 total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés;
- SCA - associés gérants;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités :
SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants
ou coparticipants.

Pour les
S.A.R.L.

Nombre
de parts
sociales
appartenant
à chaque
associé et
toute pro-
priété ou
usufruit.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

Année au cours de laquelle le versement a été effectué.

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement
dits.

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement.

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires.

Rembour-
sements.

**Indemnités
forfaitaires.**

Rembour- sements.

Désignation de l'entreprise **SARL AADHI AND CO**Adresse de l'entreprise **36 RUE DU CAPITAINE DREYFUS - 93100 MONTREUIL**Numéro SIRET* **81278316500010**Code APE **4711B**

Déclaration souscrite en

F ☐ 018 ☐ € ☒ 019 ☒ X
cocher obligatoirement une caseDurée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Exercice clos le, en N : **31122024**N - 1 **31122023****ACTIF**

Brut

1

Amortissements-Provisions

2

Net

3

Net

4

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial*

Autres*

010

012

014

016

Immobilisations corporelles*

028

030

Immobilisations financières* (1)

040

3 203

042

3 203

Total I (5)

044

3 203

048

3 203

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production*

050

052

Marchandises*

060

50 015

062

50 015

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés*

068

070

Autres* (3)

072

6 000

074

6 000

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

1 262

086

1 262

Charges constatées d'avance*

092

094

Total II

096

57 278

098

57 278

Total général (I + II)

110

60 481

112

60 481

PASSIFExercice N
NET

1

Exercice N-1
NET

2

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

120

1 000

Écarts de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme

129

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants*)

131

132

Report à nouveau

134

5 918

Résultat de l'exercice

136

1 015

Provisions réglementées

140

Total I

142

7 934

Provisions pour risques et charges

Total II

154

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés*

166

9 955

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....

169

31 312

172

42 591

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

52 547

Total général (I + II + III)

180

60 481

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice*

182

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations
cédées au cours de l'exercice*

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 bis.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL AADHI AND CO		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Déclaration souscrite en :		F 201 ☐ € 202 ☒		cocher obligatoirement une case		31122024	
								31122023	
								1	
								2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	64 354		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			services*		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	64 354			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	10 239			
	Variation de stock (marchandises)*				236	10 104			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	21 097			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)		243	1 612	244	1 612			
	Rémunérations du personnel*				250	17 669			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	524			
	Dotations aux amortissements*				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)		259		262				
Total des charges d'exploitation (II)					264	61 247			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 106			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280				
	Produits exceptionnels			(IV)	290				
	Charges financières			(V)	294	1 911			
	Charges exceptionnelles			(VI)	300				
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	179			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	1 015			
B — RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 015	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles*				324	179			
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*							342	
	Divers*, (Dont : Invest. dans les DOM-TOM)	344		créance due au report en arrière du déficit*	346			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	1 194	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)*			dont imputés sur le résultat :			360		
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)				366		368		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	1 194	372		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	382		n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	4 791	Effectif moyen du personnel*	376	1	dont apprentis : handicaps :		Montant des prélèvements personnels de marchandises*	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	2 052	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380				399	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO									
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ①	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	3 203	484		486	3 203		
TOTAL		490		492	3 203	494		496	3 203		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif ①	Amortissements ①	Valeur résiduelle	Prix de cession ①	Plus ou moins-values					
						Court terme ①	Long terme				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	588				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						Régularisations ①		590	592		
									593		
						TOTAL		596	598		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agents am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

A	DÉFICITS ORDINAIRES	Date de clôture des 5 derniers exercices		Déficits imputables		Déficits imputés (ligne 360 du 2033-B)		Déficits reportables col.2 - col. 3	
		N-5		800		804			
		N-4		810		814		818	
		N-3		820		824		828	
		N-2		830		834		838	
		N-1		840		844		848	
		TOTAL		850		854			
		Déficit de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 372) ou fraction du déficit de l'exercice non imputée sur les bénéfices des exercices précédents (cf. déclaration n° 2039)							860
TOTAL des déficits restant à reporter.....							870		

B AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés		900	
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs		910	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice	• sur la plus-value nette à long terme (tableau 2033-B, incluse ligne 350)	920	
	• sur le résultat de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 368)	930	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 366)		950	
Amortissements réputés différés restant à reporter		960	

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

Exercice ouvert le : 01012024

et clos le : 31122024

Durée en nombre de mois 12

A PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

1	Ventes de marchandises	64 354
2	Production vendue - Biens	
3	Production vendue - Services	
4	Production stockée	
5	Production immobilisée	
6	Subventions d'exploitation perçues	
7	Autres produits	
TOTAL A		64 354

B CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

8	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	10 239
9	Variation de stock (marchandises)*	(10 104)
10	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	
11	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	
12	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	7 778
12bis	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	
13	Autres charges	
14	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	
15	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	
TOTAL B		7 913

C VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B 56 441

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation, et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

L RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

1/1 ①

Désignation de l'entreprise : SARL AADHI AND CO

N° SIRET 81278316500010

Date de clôture
de l'exercice 31122024Nombre
d'associés 2Nombre
de parts

100.00

ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES :

Titre ③ MR Nom patronymique JOHN Prénom(s) Xxxx
Nom marital
Naissance : Date ② 16041975 N° département 99 Commune ou pays ④ PONDICHERY (INDE)
Adresse : N° 1 bis, ter Type voie RUE Libellé voie POULET LANGLET
Code postal ⑤ 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays FRANCE

Titre ③ MME Nom patronymique PAVENDA Prénom(s) SARANYA
Nom marital
Naissance : Date ② 20121989 N° département 99 Commune ou pays ④ ILANJAVUR (INDE)
Adresse : N° 34 bis, ter Type voie RUE Libellé voie MOLIERE
Code postal ⑤ 93100 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Titre ③ Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
Naissance : Date ② N° département Commune ou pays ④
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Titre ③ Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
Naissance : Date ② N° département Commune ou pays ④
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

ASSOCIÉS PERSONNES MORALES :

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

Forme juridique ⑥ Dénomination
N° SIRET Nombre de parts
Adresse : N° bis, ter Type voie Libellé voie
Code postal ⑤ Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.

Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et nuance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et nuance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS

(en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 1999, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 20 A ou colonne 5 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

PLUS-VALUES (voir les explications figurant page 5 de la notice n°2033 bis, rubrique 130)

Inscription des plus-values à long terme à la réserve spéciale		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent	N-1 1	
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices	N-2 2	
	N-3 3	
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	4	
Sommes non affectées à imposer (voir notice n° 2033 bis page 5)	5	
Montant restant à affecter (1 + 2 + 3) - (4 + 5)	6	

K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis).

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou -
selon le cas)plus ou moins-values à
long terme imposables
au taux de 19 %

- Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

n° FRP (pour les seuls adhérents TDFC)

« AADHI AND CO »
SARL au capital de 1 000,00 €
36, rue du capitaine DREYFUS
93100 MONTREUIL
RCS BOBIGNY : **B 812 783 165**

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS CLOS LE 31/12/2024

Madame,

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31/12/2024** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos efforts vont porter sur le développement du chiffre d'affaires, à la maîtrise des charges afin de consolider la situation nette de notre société.

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

Chiffre d'affaires	65 354.00 €
Charges d'exploitation	61 247.00 €
Résultat d'exploitation	3 106.00 €
Produits exceptionnels	00.00 €
Produits financiers	00.00 €
Charges exceptionnelles	00.00 €
Charges financières	1 911.00 €
Impôts & taxes	179.00 €
Résultat de l'exercice	1 015.00 €
Impôts et taxes non déductibles	179.00 €
Résultat avant imputation déficit	1 194.00 €

APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS A LA GERANCE

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner s'il y a lieu, quitus à sa gestion.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé. Je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez, et je me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

JOHN Xxxx
Le gérant



« AADHI AND CO »
SARL au capital de 1 000,00 €
36, rue du capitaine DREYFUS
93100 LE BLANC MESNIL
RCS BOBIGNY : **B 812 783 165**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 juin 2025

Sur convocation de la gérance de **AADHI AND CO**, au capital de **1 000.00 €**, dont le siège social est à **MONTREUIL (93100), 36, rue du capitaine DREYFUS**, immatriculée au Registre de Commerce des Sociétés de **BOBIGNY** sous le numéro : **B 812 783 165**, les associés se sont réunis afin de délibérer sur l'ordre jour suivant :

Ordre du jour

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** et affectation du résultat.
2. Quitus de sa gestion à la gérance.

Sont présent :

- Mr. **JOHN Xxxx** (Associé gérant) propriétaire de **50 parts**
- Mme. **ANNAMALAI** née **PAVENDA Saranya** (Associée) propriétaire de **50 parts**

Total **100 parts**

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer, Mr. **JOHN (gérant)** dépose sur le bureau de l'assemblée un exemplaire des statuts de la société, le bilan et le compte de résultat arrêtés au **31/12/2024**, le président donne lecture du rapport de gestion et commente les comptes de l'exercice écoulé qui porte sur douze (12) mois, du **01/01/2024 au 31/12/2024**.

Pour cette période, le chiffre d'affaire net s'élève à **64 354.00 €** et fait apparaître Un bénéfice de **1 015.00 €**.

La discussion est ouverte, plus personne ne prend la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des mouvements annuels afférents à l'exercice clos le **31/12/2024**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, **elle décide d'affecter la bénéfice de 1 015.00 € au compte report à nouveau.**

Elle donne quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de convention de la nature de celle visées à l'article 50 de la loi de 24/07/1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal et signé par les associés

JOHN Xxxx
(Gérant associé)



ANNAMALAI née **PAVENDA Saranya**
(Associée)

